

SERCY

INFOS

N°71

Journal d'informations municipales - juillet 2018

Harmonie



Fête de la musique

p.3

Amicale pompiers



Association

p.4

Grand Prix 2018



Pétanque

p.9

Sommaire

Page 2

Édito - À noter

Page 3

Fête de l'Oiseau - Boîte à livres - Devenir rédacteur

Page 4

Harmonie de Sergy

Page 5

Amicale des sapeurs-pompiers

Pages 6 - 7

Rétrospective en photos

Page 8

Tennis-Club de Sergy

Page 9

Pétanque sergienne

Page 10

Travaux - Prospective

Page 11

Gazette du Conseil - En bref

Page 12

Infos pratiques

L'état civil - L'agenda -

Les numéros de téléphone d'urgence



Centre sportif de Sergy

22, rue de la Fontaine Sucrée – 01630 Sergy

<http://centresportif.sergy.fr>

+33 633 54 83 49

centresportif@sergy.fr

Numéro 71 - juillet 2018

Le mot du maire



Dans ce 12 pages, les associations ont, comme d'habitude, une place de choix.

- Cela commence par une association de Saint-Genis mais vous découvrirez combien la fête populaire de l'Oiseau doit à l'implication de nombreux Sergiens et Sergiennes.
- La récente Fête de la musique est l'occasion de faire un point sur l'association de musique et ses deux axes majeurs : l'Harmonie municipale d'une part et l'École de musique de l'autre.
- Si notre corps de sapeurs-pompiers a une organisation très cadrée, quasi militaire bien que formée seulement de bénévoles, l'Amicale des sapeurs-pompiers est une association parallèle qui permet d'assurer tout ce qui peut contribuer à améliorer le fonctionnement et la vie du corps, y compris collecter un peu d'argent servant à pérenniser et améliorer la qualité du service.
- Le Tennis-Club a également beaucoup de choses à vous dire, avec ses 3 temps forts et un clin d'œil sur un jeune Sergien ramasseur de balles à Roland-Garros.
- La pétanque enfin, a prouvé cette année- entre autres - son rôle inter-associatif puisque la Municipalité y a vu participer près d'une dizaine d'associations.

Côté travaux, le chantier le plus important et le plus visible demeure incontestablement celui de l'avenue du Jura, qui a démarré début mars jusqu'à fin juillet, les dernières finitions devant attendre la rentrée. Il y a eu aussi un chantier de pose de câble optique par le SIEA entre la Mairie et le rond-point de la Vierge et le trottoir rue du Mont-Blanc est maintenant terminé (mais savez-vous où c'est ?).

N'hésitez pas venir échanger des livres librement et gratuitement auprès de la boîte à livres dans l'entrée de la Mairie. Et tendez une oreille attentive à notre appel pour des rédacteurs en herbe ou confirmés de ce journal. Si d'aucuns se sentent la plume légère, voire humoristique, il ne faut pas hésiter.

Enfin, le « projet-enfance » fait un point d'avancement, avec une 1^{ère} phase incluant restaurant scolaire et centre périscolaire qui devrait pouvoir être lancée avant la fin du mandat.

En attendant, je souhaite un bel été à tous et, pour ceux qui pourront en prendre, de bonnes vacances. Je vous donne également rendez-vous à la traditionnelle cérémonie du 14 juillet. En attendant, bonne lecture.

Denis Linglin, Maire

à noter

14 juillet

à 19h00

Cérémonie devant la Mairie

20h00

Repas et bal des Pompiers

Salle de la Calame

Fête de l'Oiseau

Une longue histoire...

On ne compte plus le nombre de Sergiens qui ont été couronnés lors des dernières Fêtes de l'Oiseau. En effet, de nombreux habitants de notre village ont été Reine, Roi ou Roitelet.

Cette année une nouveauté était au programme, l'élection par tirage au sort de la princesse de l'Oiseau. Nous saluons cette initiative, car au moment où nous parlons beaucoup de parité et d'égalité, il est important que les Chevaliers de l'Oiseau montrent l'exemple. Les souverains avaient un fils symbolique en la personne du roitelet, ils se devaient d'avoir une fille : la princesse.

Et bien la première princesse de l'histoire de la Fête de l'Oiseau de Saint Genis, Océane Dessoulavy, est une Sergienne! Son élection a eu lieu le 10 mars 2018. Félicitations à elle! C'est sans doute une expérience dont elle se souviendra toute sa vie, entre les préparations du concours, le stress des résultats et les quatre jours de fêtes avec en point d'orgue le grand défilé du dimanche après-midi; cela fera tant de moments à se remémorer.

Pour qu'une fête comme celle de l'Oiseau se déroule, il faut une équipe de bénévoles qui travaille toute l'année d'arrache-pied. Et là encore, Sergy est à l'honneur puisque la Présidente de cette grande association est Delphine Tissot, encore une Sergienne!

Bien connue à Sergy où elle participe à de nombreuses manifestations, Delphine a pris les rênes des Chevaliers de l'Oiseau en 2017, et là encore c'est historique car c'est la première fois qu'une femme occupe ce poste. Nous nous en réjouissons et nous félicitons Delphine pour son élection. Delphine fait perdurer la tradition mais elle essaie de mettre sa touche personnelle et pour l'instant, c'est une grande réussite.



En effet, rarement on a vu autant de monde dans la rue de Genève pour le défilé du dimanche après-midi.

À noter une fois encore que Sergy est quasiment toujours représenté par un char lors du corso et cette année c'est la Jeunesse de Sergy qui a brillamment porté nos couleurs. À l'heure du numérique et de la digitalisation, on aurait pu penser qu'une fête populaire comme la Fête de l'Oiseau serait passée de mode, cependant le succès de la dernière édition démontre que le spectacle vivant en plein air a toujours des adeptes et nous pouvons que nous en réjouir.

La boîte à livres

Depuis environ deux mois, Mme Jouve, 1^{ère} adjointe, a décidé d'installer une boîte à livres dans le hall d'entrée de la Mairie. Particulièrement à la mode en ce moment, le principe de la boîte à livres est basé sur le book-crossing né aux États-Unis.

Il s'agit d'échanger des livres de manière libre et gratuite, en les déposant dans un lieu public.

Et franchement, par les temps qui courent : « Que cela fait du bien d'échanger gratuitement un livre tout simplement... ». Alors n'hésitez pas à passer en Mairie, avec ou sans livre!



Et nous finirons cet article en citant le philosophe roumain Mircea Eliade : « Les livres nous obligent à perdre notre temps de manière intelligente ». Et perdre son temps, de temps en temps, qu'est-ce que ça fait du bien aussi !

Devenir rédacteur pour Sergy Infos, ça vous dit ?

La Commission communication (aussi surnommée la « Com-com ») ouvre ses portes et vous tend ses bras si vous avez envie de vous impliquer dans la vie de la Commune, si vous êtes curieux de ce qui fait vibrer notre communauté et si vous êtes convaincus que la communication a son rôle à jouer dans l'animation de la Commune.

Et si en plus, vous aimez écrire et échanger avec les autres, alors on vous déroule carrément le tapis rouge!

La Com-com se réunit une fois (en soirée) avant chaque parution (4 par an) pour discuter de façon informelle des sujets à publier et du sommaire du prochain numéro.

Composée aujourd'hui de Claire Caquot et Adeline Gautier (conseillères municipales), Jean-Claude Clément (adjoint à la communication) et de Patrick Allenbach (photographies et mise en page), la séance se déroule dans une atmosphère ouverte et décontractée, où l'ensemble des sujets sont abordés, évalués puis répartis entre les membres chargés de rédiger les articles. Nous faisons aussi régulièrement appel à des contributeurs (élus, responsables d'associations, enseignants, etc.) identifiés comme les mieux à même de porter un sujet en particulier.

Au cours de ces réunions trimestrielles sont aussi abordées les autres activités de la Commission comme la gestion du site, le traitement des mails, ou l'organisation d'événements comme l'accueil des nouveaux arrivants, la journée portes ouvertes des associations ou le nettoyage de printemps. Bref, des sujets variés et toujours dans un esprit rassembleur afin de faire vivre l'esprit particulier de notre village.

Si ça vous tente, merci de prendre contact avec nous à

communication@sergy.fr

Harmonie de Sergy

Fête de la musique et programme

En ce milieu d'année, il est temps de dresser un petit bilan du premier semestre et de donner le programme de la rentrée.

Le début de l'année s'est très bien déroulé avec, du côté musical, 3 concerts à la Salle des fêtes de Sergy: celui de Noël en décembre, un concert en commun avec la Lyre de Saint-Genis-Pouilly en janvier et le concert annuel en mai.

Le mois de juin a été comme d'habitude très chargé, avec le Festival des musiques du Pays de Gex à Challex le 17 juin, la Fête de la musique le 21 juin et le défilé pour les Promotions de Vernier le 29 juin... sans oublier les cérémonies officielles.

Côté manifestations, l'organisation pour la seconde année consécutive du concours de tarot; le très beau temps ce jour-là a limité le nombre de participants mais les joueurs présents ont apprécié ce sympathique moment et les licenciés ont pu décrocher des places pour le Grand Prix de l'Ain.

Enfin, l'orchestre s'est retrouvé à Mijoux les 6 et 7 avril, pour un week-end musical en vue de la préparation des concerts à venir. Organiser ce genre de « mise au vert » et de moments conviviaux est très important pour l'efficacité du travail bien sûr, mais aussi pour la cohésion du groupe.



Côté École de musique, le bilan d'une année au sein de l'EMIPG est satisfaisant. Les élèves évoluent au sein d'une structure importante qui compte près de 200 jeunes musiciens. Ils participent avec eux à différents événements organisés par l'école, auditions, formations d'orchestres pour des événements spécifiques (comme le groupe de cuivres formé spécialement pour Noël qui a joué aux marchés de Noël de Sergy et Saint-Genis). Cela crée une nouvelle dynamique et apporte une nouvelle forme de motivation aux élèves.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre se sont déroulées le jeudi 28 juin. Si des personnes ont manqué ce rendez-vous et sont intéressées par des cours à la rentrée, merci de nous contacter à l'adresse: musique.sergy@yahoo.fr.

À la rentrée, nous passerons comme à l'accoutumée dans le village pour la vente des cartes de membre honoraire, probablement le week-end du 14/15 septembre.

C'est un rendez-vous important pour les finances de la société et nous rencontrons généralement un très bon accueil auprès de tous les habitants.

Nous comptons bien organiser comme l'an passé un ou deux concerts de quartier début septembre. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez recevoir l'harmonie dans vos quartiers, le vendredi à 20 heures.

Cette année marque aussi les 40 ans de la société et nous prévoyons de fêter cet événement lors de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Nous nous retrouverons bien sûr pour le traditionnel concert de Noël en décembre (*date à définir*).



Enfin, il faut savoir que le Festival des Musiques du Pays de Gex aura lieu à Sergy en juin 2020 et nous allons devoir nous pencher sur son organisation dès cette fin d'année. Nous convierons les Sergiens et Sergiennes à une réunion publique pour mobiliser le plus de volontés possible.

Amicale des sapeurs-pompiers



Le bureau de l'Amicale

L'association est composée des sapeurs-pompiers actifs de Sergy ainsi que des retraités et anciens sapeurs-pompiers. Son rôle est primordial puisqu'il permet d'apprendre à connaître ses collègues et aussi travailler en équipe, ce qui amène à un gage d'efficacité lors de nos interventions. Et cela développe également les amitiés inter-générationnelles.

De par sa bonne humeur et son envie, l'Amicale essaie d'animer le village avec ses différentes manifestations comme la traditionnelle choucroute en février de chaque année, ou alors la Fête nationale du 14 juillet qui est revisitée chaque année en gardant ce qui fonctionne.



Ou alors encore en innovant, comme en ce moment, avec la diffusion des matchs de la Coupe du monde de foot.

La première journée s'est d'ailleurs très bien déroulée le samedi 16 juin dernier. Au programme, nous avons proposé une buvette, des planchettes de saucissons



Un supporter sergien.

ainsi que des grillades et bien sûr une ambiance assurée pour les supporters français. Nous continuons de retransmettre les matchs de l'équipe de France qui, nous l'espérons, ira loin dans cette Coupe du monde.

Ce jour était également la Journée nationale des sapeurs-pompiers de France. C'est pour cela que nous avons mis en place un atelier d'initiation aux gestes qui sauvent en permettant aux citoyens de nous rencontrer et d'échanger !

Chaque année nous sommes heureux de vous présenter nos calendriers et nous vous remercions de vos dons et de votre accueil, car cela aussi contribue à notre vie de caserne et à investir dans de nouveaux moyens.

Nous pouvons nous réjouir je pense d'avoir cette belle association qui a vu de beaux jours et lié de belles amitiés et continuera nous l'espérons à faire vivre ce joli petit village qui se nomme Sergy !

Au nom de tous les sapeurs-pompiers de Sergy, nous vous remercions de votre soutien tout au long de l'année.

Le mot du Président

Chers Sergiens,

C'est un immense plaisir pour moi de présider l'Amicale des sapeurs-pompiers de Sergy. Maintenir l'héritage, perpétuer les traditions du village et partager ces moments de fête est un honneur et une motivation pour tous les membres de notre association.

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Sergy est composée d'une trentaine de membres actifs sans lesquels rien ne serait possible.

Rassemblée autour de valeurs fortes telles que l'amitié et la solidarité, l'Amicale des sapeurs-pompiers s'attèle à organiser, chaque année, quelques manifestations dont vous, les habitants de la Commune, assurez le succès. Nous vous en remercions.

Garante de notre longévité, nous remercions également la Mairie pour son soutien tant logistique que financier.

Par ailleurs, nous prenons chaque année un grand plaisir à effectuer en fin d'année la traditionnelle tournée des calendriers: Votre accueil et votre générosité ne faiblissent pas.

Touchés par l'expression de votre solidarité envers l'Amicale des sapeurs-pompiers, nous vous souhaitons à tous et à toutes un excellent été !

Cordialement,

Charles Hervet
Président de

l'Amicale des sapeurs pompiers



rétrospective



Voyage scolaire de printemps - les châteaux de la Loire (photos E. Belpaire)



Dimanche 8 avril - Comité de l'Église



Dimanche 22 avril - Nettoyage printemps



Samedi 12 avril - Tarot de l'Harmonie



Mardi 8 mai - Cérémonie du 8 mai



Samedi 20 mai - Passage du Tour de l'Ain



Samedi 12 mai - Concert annuel



13 mai - Vide-grenier du Sou des écoles

en photos



Samedi 26 mai & dimanche 10 juin - Pétanque



Pétanque - L'équipe du bridge



Vendredi 8 juin - Les Mamelles de Tiréas



Dimanche 10 juin - Tournoi de tennis Jr



Jeudi 21 juin - Fête de la Musique



Samedi 16 juin - Jeudi 21 juin - Mardi 26 juin - Championnat du monde de foot à la caserne des pompiers

Tennis-club de sergy

Trois temps forts

1 Au moment où vous lisez ces lignes, le 29^e tournoi Open du Tennis-Club de Sergy est terminé depuis une quinzaine de jours. Ce tournoi ouvert à tous les licenciés de la Fédération française de tennis est un moment fort de la vie du TC de Sergy.

C'est en 1989 qu'a eu lieu la première édition. L'organisateur de cette première édition était Gérard Bastié. Ensuite, pendant de nombreuses années, Rémo Maccaferri lui a succédé, puis Nicolas Coppex a pris le relais et aujourd'hui c'est Christian Genolin qui dirige ce tournoi. Cet évènement demande un très gros investissement car l'organisateur doit être présent au club pendant deux semaines consécutives et pendant trois week-ends. Ceci est d'autant plus méritant pour notre village que des villes comme St-Genis-Pouilly n'organisent pas de tournoi et Gex est resté des années sans tournoi devant la difficulté d'organiser une telle épreuve. De nombreux joueurs essentiellement licenciés dans le Pays de Gex et en Haute-Savoie ont pris l'habitude de s'inscrire à ce tournoi. Tout cela dans une ambiance familiale et un cadre magnifique qui change des grands tennis-clubs de nos voisins.

2 Le second évènement majeur du TC Sergy est le tournoi des enfants de l'école de tennis. Cette journée s'est déroulée le 9 juin. Là encore c'est une longue tradition, et l'année 2018 a été un très bon cru. 50 enfants et 50 adultes ont participé à cette journée et le beau temps était au rendez-vous. Tous les participants ont été primés et les vainqueurs sont repartis très fiers avec leur trophée.

3 Le dernier temps fort de la saison, ce sont les rencontres par équipes. Durant cinq dimanches, au mois de mai, l'équipe de Sergy affronte cinq autres équipes. Cette année Oyonnax, Sauverny, Arbent, Nantua et Saint-Genis-Pouilly étaient les adversaires de l'équipe de Sergy. Et la réussite a été au rendez-vous puisque l'équipe de Sergy 1 a terminé 1^{ère} de sa poule et jouera l'année prochaine au niveau supérieur. La montée s'est jouée contre Saint-Genis 1 lors d'un match très serré. Même si l'entente entre les deux clubs est parfaite, les joueurs de Sergy étaient contents d'avoir pris le meilleur sur leur « gros » voisin.

Le président Paolo Martinelli est ravi de ce premier semestre, mais il ne compte pas s'arrêter là. Il fourmille d'idées et sa principale priorité est d'augmenter le nombre d'adultes licenciés au TC Sergy et on ne doute pas qu'il va réussir ce nouveau challenge.

Un Sergien à Roland Garros

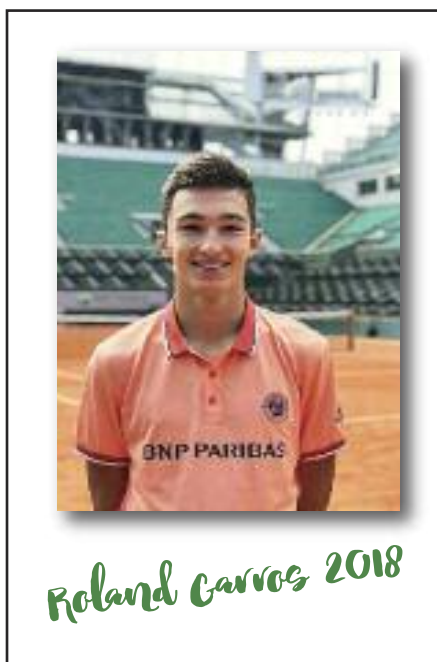
« Malgré la fatigue et la chaleur, les cris de la foule et la terre rouge qui vole, je serai à mon poste, fier des couleurs que je porte »

Ces quelques mots ont accueilli Gustave Caquot, jeune Sergien de 16 ans, et les 261 autres ramasseurs de balles dans leur zone dédiée à Roland Garros. Ils rejoignent Paris et la Porte d'Auteuil après une rude sélection puisqu'ils sont plus de 6000 à avoir postulé à cette aventure.

La procédure comprend une demi-journée de tests en automne, accessible à tout licencié de la Fédération Française de Tennis âgé entre 12 et 16 ans, puis un stage d'une semaine durant les vacances d'hiver avant d'obtenir la confirmation de participation.

Les qualités évaluées sont: bonne condition physique, réactivité, adresse, précision, concentration et respect des règles et consignes. Une certaine connaissance du tennis est nécessaire mais ni le niveau de jeu ni le classement ne sont des critères de sélection.

Gustave a participé à la plupart des sélections depuis ses 12 ans et cette année a été la bonne, sa ténacité a enfin été récompensée! Enfant de la balle et joueur de tennis depuis sa plus tendre enfance dans les pas



de son papa Benoît au Tennis-Club de Sergy, il est actuellement classé 15/5 et licencié au Tennis-Club de Gex.

L'administration de son lycée a d'abord un peu tiqué quand Gustave a annoncé qu'il manquerait les cours de seconde pendant trois semaines, mais finalement a accepté – sous serment qu'il rattrape les cours manqués – car c'est une expérience unique !

Les trois semaines à Paris ont été pour Gustave passionnantes mais très loin d'un séjour de vacances. À l'appel 6 jours sur 7, les journées sont longues, Gustave était convoqué à 9h30 et libéré après dîner vers 21 heures. Il a pu ramasser les balles des plus grands joueurs, tels Djokovic, Monfils ou Goffin, mais aussi de joueurs juniors ou handicapés. Sa famille et ses amis ont pu le suivre tout au long du tournoi sur Internet en direct et il est même passé à la télévision sur France 2 !

Heureux d'avoir réalisé son rêve, Gustave rapporte de son séjour des souvenirs inoubliables et de nouvelles amitiés, et espère pouvoir retrouver la terre rouge plus tard, comme coach ou juge de ligne.

Félicitations à Gustave d'avoir porté haut les couleurs du Pays de Gex dans le stade de la Porte d'Auteuil !

Pétanque sergienne

Prix de la Municipalité et inter-sociétés

L'association la 'Pétanque sergienne' est une association très active. Pas un seul week-end où ne se dispute pas un concours sur le boulodrome situé derrière la Mairie.

En ce mois de juin, fertile en événements, on a pu assister à trois concours : le concours de la Municipalité remporté brillamment par Gérard & Gégé, le concours inter-sociétés, qui regroupait plusieurs associations de Sergy et le concours 'Remy-Ski' & JM Tissot, deux artisans bien connus à Sergy.

Le concours de la Municipalité, initié par Françoise Jouve, première adjointe au Conseil municipal, était sous la responsabilité de Françoise Chappuis, elle-même conseillère aux associations du Conseil municipal. Il s'agissait de la deuxième édition du concours inter-sociétés remporté par le couple Gospiron et Paul.

Cette année les participants se sont bousculés pour participer à cet événement, on a pu y croiser : le Pulling Gessien, le club de bridge de Sergy, l'Harmonie de Sergy, le Crêt de Arts, la Société de chasse de Sergy, Lou Pitchou de St-Genis, le Comité des fêtes de Sergy sous la houlette experte de son Président Roger Delachenal et naturellement, la Pétanque sergienne, représentée par ses plus éminents sportifs !



Jours d'ouverture
(après-midis uniquement de 14h00 à 20h00)
Lundi
Mercredi
Samedi et dimanche



Cette journée a été couronnée par un repas convivial sous le chapiteau de l'association où tout le monde s'est retrouvé derrière un buffet campagnard.

En juillet se déroulera le concours Orpi et dès cet automne on pourra assister au concours du restaurant du Marais (situé à une encablure de notre Centre sportif). L'association la Jeunesse de Sergy se propose d'organiser un concours qui s'étendra sur toute la journée, ouvert à tous et qui comprendra le repas de midi.

L'association est naturellement toujours à la recherche de nouveaux membres pour son bureau. N'hésitez pas à prendre une carte de membre de l'association (15€ annuels). Elle comprend une assurance qui couvre les accidents qui pourraient survenir lors de vos activités sur le terrain et vous donne la priorité de jeu sur les non-membres qui souhaiteraient faire une partie de pétanque.



Travaux & Prospective



Tout le monde aura remarqué que les travaux se multiplient dans le Pays de Gex, et Sergy ne déroge pas à la règle.

La période d'avril à juillet est, en effet, la plus propice pour entreprendre les gros chantiers! La météo permet un meilleur phasage, sans grandes interruptions liées aux conditions météo.

Les travaux de l'avenue du Jura devraient se terminer dans le courant du mois de juillet avec un éclairage temporaire, dû à une commande trop tardive des candélabres, mais il n'y aura aucune incidence sur la sécurité des automobilistes. Vous pourrez constater quelques déviements, fortement conseillés par le Conseil départemental, afin de réduire la vitesse.

Profitons-en pour vous rappeler que celle-ci est limitée à 50 km/h sur toute sa lon-

gueur! La démolition du dos d'âne et la création de quelques places de parking devraient satisfaire la plupart d'entre vous.

Le secteur de la gare a fait peau neuve avec la suppression des rails de la voie ferrée, qui engendraient un claquement à chaque passage de voiture. Les riverains ne subiront plus ce bruit désagréable!

Vous avez pu remarquer le changement de place des containers à tri, qui se trouvent maintenant le long du chemin du Pontenay.

Nous avons aussi quasiment terminé la création d'un trottoir, rue du Mont-Blanc, en collaboration avec la Mairie de Thoiry. Celui-ci facilitera et surtout sécurisera le cheminement des piétons vers les hôtels, restaurants et Pôle Emploi.



Les travaux qui sont maintenant terminés sur la rue du Crêt-de-la-Neige n'étaient pas gérés par la Commune mais par le SIEA, pour déployer le réseau de la fibre optique.

Nous sommes à l'étude, en ce moment, pour trouver un prestataire pour la rénovation du bâtiment de la Mairie, qui a bien besoin d'un « petit coup de jeune »! La façade et les boiseries seront repeintes.



À l'horizon 2035... (partie 2)

Rappel: le projet qui consiste à améliorer et agrandir l'école et les services à l'enfance est celui qui a été identifié comme prioritaire dans le cadre de Sergy Vision 2035 (voir Sergy Infos No 69).

Il s'agit donc d'imaginer des infrastructures capables de répondre aux besoins de la population à cet horizon, soit un effectif de 350 enfants, pour 230 actuellement.

Nous prévoyons de développer ces infrastructures en trois phases, afin de suivre l'évolution des effectifs et d'étaler la dépense, conséquente pour notre Commune.

La première phase comprend la création d'un nouveau bâtiment, dans l'enceinte actuelle de l'école qui aura deux fonctions: restaurant scolaire (en mode self-service sauf pour les plus jeunes bien sûr) et centre périscolaire (garderie actuelle sus-

ceptible de devenir un jour Centre aéré). Elle inclut aussi l'amélioration des performances énergétiques et la qualité de l'air du bâtiment le plus récent.

La seconde phase devrait inclure la rénovation et l'agrandissement (ajout d'un étage) du bâtiment primaire le plus ancien.

Elle comprendra la création d'une nouvelle salle de motricité plus grande et de plusieurs salles de classe.

La troisième et dernière phase prévoit la refonte complète (à priori démolition et reconstruction) du bâtiment des maternelles.

L'équipe municipale actuelle a la ferme volonté de mener cette étude de façon poussée et précise à son terme et ensuite de démarrer la première phase qui ne sera peut-être pas achevée en mai 2020...

Actuellement quatre équipes d'architectes travaillent à produire, pour la Commune de Sergy, une proposition architecturale, technique et financière détaillée dans le cadre d'un concours.

Ces propositions pourront différer dans leur contenu architectural mais également dans leur organisation dans le temps (phasage) et l'espace (position et fonctions des bâtiments et autres aménagements).

Les propositions seront étudiées de façon anonyme et à la rentrée par un jury qui intègre des membres du Conseil et deux membres extérieurs ayant des compétences similaires à celles des équipes consultées.

Nous serons donc en mesure de vous dire d'ici la fin de l'année quelle est la proposition qui a été choisie et vous la présenter.

(À suivre donc...)

The logo for the town hall (Mairie) features the word "Mairie" in a white, stylized, rounded font. It is set against a background of a red-to-orange gradient with a subtle pattern of overlapping squares.

Gazette du **Conseil**



Le 10 avril 2018, le Conseil municipal a :

- ÉLU la Commission d'appel d'offre pour le projet de restructuration de l'école et des services périscolaires
- VALIDÉ le plan de financement du SIEA pour l'éclairage public de l'avenue du Jura
- VALIDÉ les plans de financement du SIEA pour l'enfouissement des réseaux du chemin de la Ramaz
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer la convention pour des travaux de réseaux sur le chemin de la Verpillère
- VALIDÉ le tableau des subventions aux associations pour l'année 2018
- DONNÉ un avis favorable à la demande de déclaration de travaux d'intérêt général portés par la CCPG concernant les espèces exotiques envahissantes (EEE)
- VALIDÉ le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) 2017

Le 15 mai 2018, le Conseil municipal a :

- VALIDÉ la décision modificative n° 1
- CHOISI la société Bourg-Traiteur pour la fourniture des repas scolaires à compter de la rentrée prochaine
- VALIDÉ le plan de financement du SIEA pour l'alimentation électrique de 24 logements au lieu-dit « Les Condemines »
- VALIDÉ les nouveaux statuts du SIEA
- CHOISI le Crédit Mutuel pour l'emprunt de 1 800 000 €
- AUTORISÉ le versement de subventions exceptionnelles à l'association de STEP du Lycée international Ferney-Voltaire (championnat de France/1 élève de Sergy) et à l'association sportive du collège de Saint-Genis-Pouilly (championnat de France de football : 2 élèves de Sergy/championnat de France de danse : 2 élèves de Sergy)
- REMIS À JOUR la Commission « Aménagement »

Gendarmerie Nationale - Contact et horaires

117, rue des Chenaillettes - 01710 THOIRY - Tél. : 04.50.42.12.01

En cas d'urgence, composez le 17 ou le 112

In case of emergency, dial number 17 or 112

Horaires d'ouverture

08h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00 du lundi au samedi

09h00 – 12h00 / 15h00 – 18h00 le dimanche et les jours fériés

Parkings sauvages...

Il est strictement interdit de laisser stationner de façon permanente un véhicule, une caravane ou une remorque sur un espace public.

Le cas échéant, la Commune fera appel à une entreprise de démolition automobile agréée par la Préfecture de l'Ain pour leur enlèvement, les frais restant à la charge du propriétaire.

...et également

Les travaux de bricolage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, motoculteur, perceuse, raboteuse, pompe d'arrosage (liste non exhaustive), ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables de 8h à 12h & 14h00 à 19h30
samedis de 9h00 à 12h00 & 15h00 à 19h00
dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h00

Recensement militaire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois qui suit. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

Plateforme Administrés à Lyon

Tél. 04 37 27 25 07

Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi :

8h00-12h00 - 13h30-16h30

Vendredi : 8h00-11h30

Numéros d'urgence

- Secours international** 112
fonctionne avec un tél suisse depuis la France
- Urgences médicales** : composez le 15
- Gendarmerie** : 04 50 42 12 01 ou le 17
- Sapeurs-pompiers** : composez le 18
- Enfance maltraitée** : composez le 11
- Centre anti-poison** : 04 50 42 12 01
ou composez le 17

Hôpitaux

- Pays de Savoie** : 04 50 87 47 47
- Alpes Léman** : 04 50 82 20 00
- Gex** : 04 50 40 38 37
- St-Julien-en-Genevois** : 04 50 49 65 65
- Anancy** : 04 50 63 63 63
- Cantonal (Genève)** : 00 41 22 372 33 11
- La Tour (Meyrin)** : 00 41 22 719 61 11

Pharmacies de garde appelez le service



Renseignements urbanisme

tél. 04 50 42 12 83
(mardi 9h00-12h00
et le jeudi 09h00-12h00)
mairie@sergy.fr

Relais Assistantes Maternelles - Parents
"Colin Maillard"
04 37 46 45 21
Courriel : gex.pouilly.ram@pocr.fr
Mme Sandrine Berthelier

Mairie

La Mairie de SERGY vous accueille

Lundi : 14h-18h
Mardi et jeudi : 09h-12h / 14h-18h
Mercredi : 09h-12h
Vendredi : 14h-17h

Coordonnées :

Tél. : 04 50 42 11 98

Fax : 04 50 42 14 57

Courriel : mairie@sergy.fr

Site Internet : www.sergy.fr

Pour consulter
le site de la Mairie:
**Flashez
ce QR-Code**



QRcode-pro.com

Juillet 2018

Samedi 14

- Cérémonie commémorative à 19 heures

Samedi 14

- Repas et bal organisés par l'Amicale des Pompiers

Mercredi 18

- Passage du « Tour de France en courant »

Septembre 2018

Mercredi 5

- Concert de CELLO ARTE à l'église de Sergy à 20 heures

Samedi 29

- Challenge Migazzi organisé par le Bridge Club de Sergy

Octobre 2018

Samedi 6

- Soirée Théâtre de la Sergym

Nous souhaitons la bienvenue à

- GOUBE Meïline, le 29/03/2018
- HERVET Alice, le 08/04/2018
- BOURGEOIS Nathan, le 11/04/2018
- BRACKE Niels, le 27/04/2018.

Félicitations aux mariés

- BARKER James / EL IDRISSE Majdouline, le 05/05/2018
- RAMAROSON Andry / NOVO REI Beatriz, le 26/05/2018.

Nos condoléances aux familles de

- MASSON Andrée, décédée le 27/03/2018
- CAMPOY Salvador, décédé le 15/04/2018
- COLICCHIO Cataldo, décédé le 01/06/2018.
- MONTOYA Françoise, décédée le 10/06/2018
- DURAFFOUR Bertrand, décédé le 24/06/2018

Remerciements aux auteurs d'articles, aux photographes et à toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce numéro. Les articles signés sont sous la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément la position du Conseil municipal.

Directeur de la publication : Denis Linglin

Président de la commission 'communication' : J.C. Clément

Comité de rédaction : commission 'communication' :

JC. Clément, P. Allenbach, C. Caquot, A. Gautier,

Crédit photographique : ©P.A.2018 (P. Allenbach).

Photos & mise en page : P. Allenbach - Correction & mise en page : D. Forte
Impression I.O.F. - Courriel : communication@sergy.fr